



Budget 2019-2020
Commerce de détail :
des inconnues et du potentiel

Québec, le 21 mars 2019 – À l’occasion du dépôt du Budget du gouvernement du Québec, le Conseil québécois du commerce de détail (CQCD) émet certaines réserves face aux mesures annoncées. En effet, certaines mesures économiques pourraient s’avérer positives, à condition qu’elles se concrétisent dans le secteur du commerce de détail.

D’abord, la plus grande déception demeure l’absence d’une mesure efficace de prélèvement d’une taxe sur les achats en ligne effectués à l’étranger.

« Malheureusement, aucune nouvelle mesure n’a été adoptée pour prélever la taxe sur les biens tangibles, alors que le gouvernement n’hésite pas à agir pour favoriser l’équité fiscale en économie collaborative. Par cette dernière mesure, le gouvernement prévoit récupérer à terme 12 millions de dollars annuellement. Or, la perception de taxe issue du commerce en ligne à l’étranger permettrait de recouvrer les 350 millions de dollars qui échappent actuellement au gouvernement du Québec ! » a affirmé Léopold Turgeon, président-directeur général du CQCD.

Des incertitudes à potentiel

Plusieurs des mesures annoncées pourraient être porteuses d’impacts potentiels significatifs pour le secteur du commerce de détail, notamment la capitalisation accrue d’Investissement Québec, la poursuite de la stratégie numérique et les initiatives visant la croissance des entreprises et le maintien des sièges sociaux. Par contre, pour le moment, il n’est pas possible de confirmer que ces mesures auront effectivement un impact visible sur le secteur.

Concernant la poursuite de la stratégie numérique, un investissement de 1,2 milliard de dollars est prévu sur 10 ans... mais les détails seront annoncés ultérieurement par le gouvernement du Québec. Également, le gouvernement prévoit une enveloppe de 1 milliard de dollars pour la

croissance des entreprises et le maintien des sièges sociaux; toutefois, la répartition précise de ces sommes demeure inconnue.

« Les décideurs doivent comprendre toute l'importance du secteur de commerce de détail pour l'économie et saisir l'occasion de déployer ces mesures au bénéfice des dizaines de milliers de commerces situés dans toutes les régions du Québec. Par ailleurs, certaines mesures seraient bénéfiques à plus court terme, notamment du côté de la stratégie numérique. » - Léopold Turgeon, président-directeur général du CQCD.

D'autres bonnes mesures économiques méritent d'être soulignées, tels que l'appui à l'investissement des PME avec un programme ESSOR élargi, le soutien à l'entrepreneuriat, ainsi que l'encouragement à l'emploi et la relève entrepreneuriale. En ce qui a trait au programme ESSOR, il importe toutefois de poursuivre le travail afin que les critères d'admissions soient davantage adaptés aux détaillants du Québec.

Au passage, le CQCD souligne l'investissement de 320 millions de dollars dans le secteur de l'intelligence artificielle, qui aura des répercussions positives et à long terme pour l'ensemble de l'économie québécoise.

Pénurie de main-d'œuvre : un premier effort à parfaire

En ce qui a trait à la pénurie de main-d'œuvre, le CQCD souligne positivement la volonté du gouvernement de miser sur la prolongation de carrière des 60 ans et plus et l'intégration accrue en emploi des personnes immigrantes. Cependant, l'application des mesures pour les travailleurs de 60 ans et plus demeure restreinte, ce qui diminuera leur admissibilité pour plusieurs travailleurs et entreprises.

De bonnes nouvelles pour l'environnement

Finalement, le Budget déposé aujourd'hui prévoit plusieurs bonnes mesures environnementales qu'il importe de louer. Entre autres, mentionnons la bonification de programmes qui permettront d'accompagner les entreprises dans leur transition énergétique ainsi que le maintien des programmes de rénovation verte.

À propos du Conseil québécois du commerce de détail

Le CQCD est une association représentant la grande majorité des entreprises du commerce de détail et de la distribution au Québec, ce qui en fait un interlocuteur incontournable. Dans le dossier du commerce en

ligne transfrontalier comme dans tous les autres, le CQCD se positionne en « mode solutions », afin de contribuer aux réflexions, aux stratégies et aux décisions des gouvernements.

- 30 -

Source : Conseil québécois du commerce de détail
Renseignements : Emmanuelle Rouillard
Conseil québécois du commerce de détail
Conseillère aux communications et relations
publiques
erouillard@cqcd.org
438 881-1884